

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 05 juin 2025

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le

ID : 058-265801944-20250605-DEL05062025_02-DE



Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 4

Présents (9) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Hervé Barsse, Conseiller Municipal
Guillaume Largeron, Conseiller Municipal
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Gérard Ferrand, Administrateur
Roger Clay, Administrateur

Excusés (4) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué – procuration à Guillaume Largeron
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale – procuration à Hervé Barsse
Michèle Roy, Administratrice – procuration à Nathalie Gemza

DEL05062025-02

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL 2025 CCAS

Exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération DEL07042025-03 du 07 avril 2025 d'adoption du Budget Principal CCAS 2025,
Vu le présent rapport,

Considérant que la décision modificative n°1 du Budget Principal modifie le BP 2025 pour régulariser des écritures de produits et de charges concernant les anciens budgets EHPAD "Daniel Benoist" et Résidence Autonomie "La Roseraie",

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'approuver la décision modificative n°1 du budget principal 2025 du CCAS, comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT - Recettes

CHAPITRE/NATURE	LIBELLE	MONTANT
70- 7088	Autres produits d'activités annexes	74 420 €
	TOTAL RECETTES	74 420 €

SECTION FONCTIONNEMENT - Dépenses

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le



ID : 058-265801944-20250605-DEL05062025_02-DE

CHAPITRE/NATURE	LIBELLE	MONTANT
67- 673	Titres annulés sur exercices antérieurs	30 000 €
65-65888	Charges diverses de gestion courante	44 420 €
	TOTAL DEPENSES	74 420 €

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 4 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Mazoyer', written over the printed name.